

CANTON DE VAUD GOUMOËNS



PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION

MODIFICATIONS
GOUMOËNS-LA-VILLE, ECLAGNENS,
GOUMOËNS-LE-JUX

PLANS 1:2000

APPROUVÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DANS SES SÉANCES DU 13 FÉVRIER 2023 ET DU 27 NOVEMBRE 2023		SOU MIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU 22 FÉVRIER AU 23 MARS 2023 ET À L'ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2023 AU 3 JANVIER 2024	
Le Syndic :	La Secrétaire :	Le Syndic :	La Secrétaire :
Philippe JAMAIN	Sylvie GROGNIUZ	Philippe JAMAIN	Sylvie GROGNIUZ
ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL DANS SA SÉANCE DU		APPROUVÉ PAR LE DÉPARTEMENT COMPÉTENT LAUSANNE, LE	
Le Président :	La Secrétaire :	La Cheffe de Département :	
Philippe DUPERREX	Cindy GRIZE	ENTRÉE EN VIGUEUR LE	

Plans établis sur la base des données cadastrales du 9 janvier 2023 fournies par le bureau ALPHA-GEO - Ingénieurs et Géomètres SA - 1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par l'ingénieur géomètre breveté, Sébastien Hämmerli.

Le Signature :

Restrictions de droit public relevant de la procédure LATC

- Périmètre des modifications des plans d'affectation
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone agricole 16 LAT

L'ingénieur géomètre breveté	L'urbaniste
DT 5541-070 RC/JD Régis COURDESSE	Judith DROUILLES



ALPHA-GEO - Ingénieurs et Géomètres SA
DT n°5541-070 - Echallens, le 4 janvier 2024



1:2000
Mensurations numériques et transtoirs
Source : Géodonnées Etat de Vaud du 09.01.2023